

L'ÉCHO de FRONTENAC

ORGANE
de
LA VILLE
de
LAC MEGANTIC
et de la
REGION

Autorisé comme
envoi postal de la
deuxième classe,
Ministère des Pos-
tes, Ottawa.

18e année, No 17

Imprimé à St-Joseph de Beauce, JEUDI, 20 FEVRIER 1947

L. Philippe Poulin, directeur

Au conseil municipal

Séance du mardi le 17 février

Il y avait séance régulière de notre conseil municipal, mardi soir dernier. Elle était tenue, comme à l'ordinaire, à la salle municipale et c'est Monsieur le maire Paul Lablanc, qui présidait, ayant à ses côtés les échevins J.J. Stewart, Camille Ethier, A. Komery, Emile Cloutier, Cyrille Blais, Wilfrid Bellefleur, et le docteur Viateur Bolduc, ainsi que M. Léo Michaud, ce dernier agissant comme greffier en l'absence de M. le notaire DeLourdes Lippé.

Le maire récite la prière puis déclare l'assemblée ouverte. L'assistant-greffier fait la lecture du procès-verbal de la dernière réunion en date du 3 février, lequel ne suscite pas de discussion. Il est proposé par l'échevin Komery et secondé par l'échevin Bellefleur que le procès-verbal de la dernière assemblée soit accepté. Adopté.

L'assistant-greffier fait la lecture des comptes reçus par le conseil on payés par lui, depuis la dernière réunion. Aucune remarque n'étant faite à leur sujet, il est proposé par l'échevin Ethier, secondé par l'échevin Cloutier, que les comptes soient acceptés et payés. Adopté.

Le maire annonce qu'on va procéder à l'instant, à la formation des divers comités dans l'administration municipale pour l'année en cours. Une liste des dits comités a été préparée et le maire fait la lecture des noms de ceux qui composent chaque groupe, le premier nom nommé étant celui du président du comité concerné.

Le docteur Viateur Bolduc est nommé pro-maire. On se rappelle que l'ex-échevin J.-H. Laporte remplissait ces fonctions.

Sont appelés au comité de finance : MM. Wilfrid Bellefleur, Emile Cloutier et Camille Ethier; au comité de l'électricité : MM. Abid Komery, Wilfrid Bellefleur et le docteur Viateur Bolduc; au comité de protection, police et feu : MM. J. J. Stewart, A. Komery et Cyrille Blais; au comité d'Hygiène et construction : MM. Viateur Bolduc, Cyrille Blais et Rosaire Fortin; au comité de l'aqueduc : MM. Alfred Roy, Camille Ethier et Rosaire Fortin; au comité de la voirie : MM. Cyrille Blais, J.J. Stewart et A. Komery; au comité du bien-être social et de la santé : MM. Rosaire Fortin, Wilfrid Bellefleur et J. J. Stewart; au comité de la jeunesse : MM. Camille Ethier, Emile Cloutier et Alfred Roy; au comité industriel : MM. Emile Cloutier, Viateur Bolduc et Alfred Roy. Ces différentes nominations rencontrent l'approbation unanime et elles sont ratifiées par une résolution dans laquelle l'échevin Komery est le proposeur et l'échevin Bolduc, le secondé. Adopté.

On prend connaissance de la correspondance : Lue une lettre de la Corporation des biens de guerre, informant le conseil qu'on ne peut lui vendre de spotlight tel que

ce dernier en a fait la demande, récemment. On dit dans cette lettre que ce que peut offrir cet organisme, n'est pas pratique pour l'usage que la ville pourrait lui destiner.

M. Wilfrid Fortin, courtier en assurances, écrit à la ville l'informant qu'il a ouvert un bureau d'assurances vie et feu et qu'il se tient à service de la population de la ville et de la région. Cette lettre est placée en filière et lorsque besoin il y aura, on pourra la consulter.

Dans une lettre qu'il adresse au conseil M. J. R. Miller attire l'attention de ce dernier sur les dangers d'un certain état de chose existant dans le local qu'il occupe. Une porte pouvant servir de sortie par en arrière de la propriété est cadenassée par en dehors éliminant la protection que cette sortie peut offrir aux locataires, en cas de feu. On souligne encore l'ennui qui résulte d'une telle situation pour le service des vidanges. On demande à la ville de bien vouloir corriger ceci en faisant remplacer le cadenas par une serrure qu'on pourrait faire fonctionner de l'intérieur.

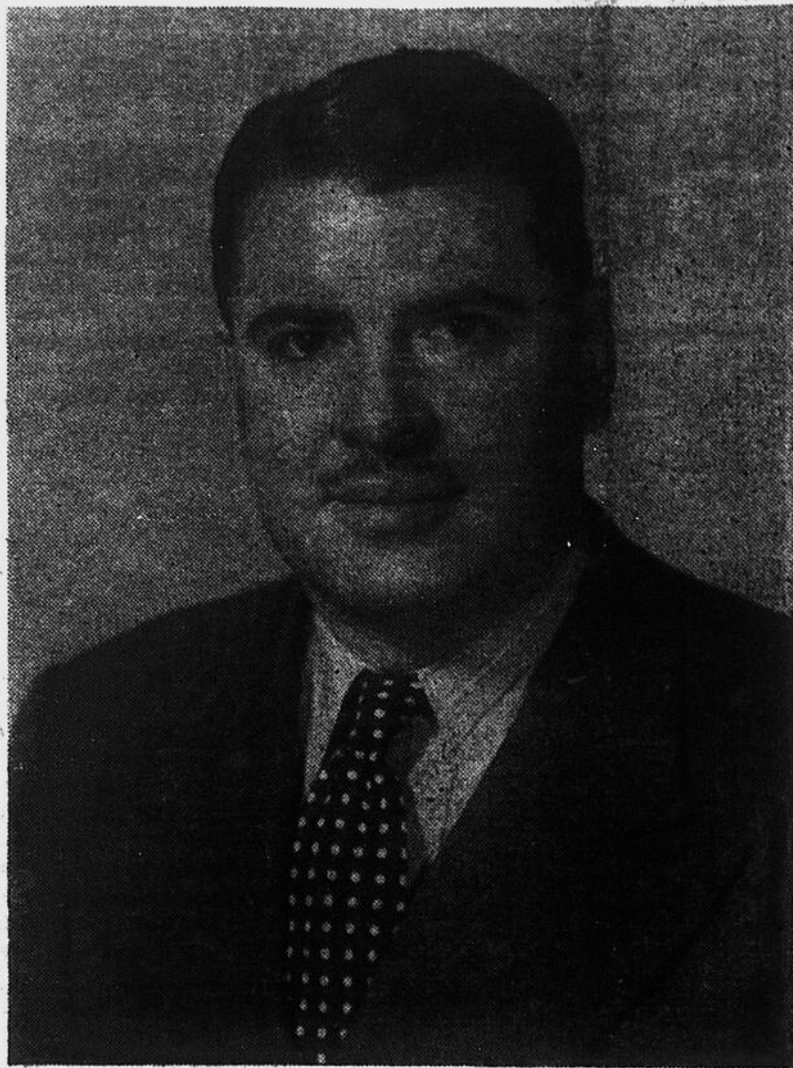
L'échevin Blais suggère qu'une enquête soit faite, dans cette situation; le maire acquiesce à cette suggestion; l'échevin Komery est prié, à son titre de membre du comité concerné, d'enquêter dans cette affaire.

Au sujet d'une réclamation faite à la ville à la suite d'un accident, dont a été victime Mme Honoré Fluet, réclamation qu'on a faite à cette dernière et qui a été transmise, à la compagnie d'assurances, cette dernière informe le conseil qu'elle n'est pas tenue de payer.

Lue une lettre de Mégantic Manufacturing incluant un rapport au sujet des épreuves faites sur les deux pompes à incendie faisant partie du système de protection contre les incendies, protection considérée comme satisfaisante. On souligne cependant une lacune au sujet de la pression de l'eau. Monsieur le maire fait part au conseil d'un téléphone qu'il a reçu d'un officier de la compagnie concernée, à ce sujet, lequel lui demandait s'il n'y aurait pas moyen d'améliorer cette condition. On parle de ce qui pourrait être fait pour remédier à cet état de chose. On parle de la possibilité d'utiliser le "booster" dont on se servait à notre Ecole Militaire, durant la guerre et qui est toujours là. L'échevin Komery voit la nécessité de s'assurer une plus grande protection; les échevins Cloutier et Bolduc parlent de ce que pourrait coûter l'amélioration du service actuel à cet endroit. La question est mise à l'étude; on la confie aux comités de l'aqueduc et du feu concernés.

(à suivre la semaine prochaine)

ADMINISTRATEUR



M. JOS. DUTREMBLE, nouveau président de la Ligue de Propriétaires de Lac-Mégantic, qui a été désigné au poste d'Administrateur et de délégué officiel, auprès de l'Union des Ligues de Propriétaires de la Province de Québec, à une assemblée tenue le 11 février 1947.

M. Jos. Dutremble remplace à ce poste M. Louis-Philippe Clie, C.R., l'ancien président de la ligue de Mégantic. En nommant Monsieur Dutremble à ce poste, les propriétaires de Lac-Mégantic, membres de la Ligue ont posé un geste intéressant pour l'avenir de leur association. Toute la population de Mégantic a déjà grandement bénéficié des nombreux services que lui a rendus cet infatigable travailleur. Choisi pour remplir des charges très importantes dans l'organisation de la nouvelle paroisse Notre-Dame de Fatima, La Ligue de Propriétaires de Mégantic a fait une très belle acquisition en nommant Monsieur Dutremble au poste de président et d'administrateur.

Toutes nos félicitations. (Communiqué)

Une retraite fermée chez les Francs

Elle s'ouvrira ce soir, jeudi, à la Villa St-Alphonse.

Une retraite fermée s'ouvrira ce soir, jeudi, à la Villa Saint-Alphonse de Sherbrooke pour les membres du club "Les Francs" de notre ville. Elle sera préchée, nous informe-t-on par le Révérend Père Denis, de l'ordre des RR. PP. Rédemptoristes et se terminera dimanche matin, à 10 heures, alors que nos amis "Les Francs" prendront part à une grande manifestation, genre "send-off" dont sera l'objet, le Révérend Père Robert Fortin, des RR. PP. du Saint-Sacrement, fondateur du club "Les Francs". C'est à l'occasion du départ de ce dernier pour Rome que se dérouleront, à l'hospice du Sacré-Coeur de Sherbrooke, les manifestations dans nous parlons plus haut.

Nous sommes informés qu'un intéressant programme a été préparé à cette occasion et il couvrira toute la journée de dimanche. La fête d'adieu débutera par une grand'messe spéciale à laquelle assisteront les Francs; elle sera suivie d'un banquet, de causeries ou conférences, puis d'un programme musical.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, trente et une personnes, toutes membres de notre club "Les Francs" ont manifesté le désir de suivre les exercices de cette retraite prochaine. Voici les noms de ces retraitants: MM. Léon Darche, Gérard Lemelin, Alexandre Bernier, Yvon Perreault, Henri Giguère, François Dallaire, Louis-Georges Roy, Jos. Huot, Henri-Louis

(suite à la page 6)

SUR LE PONT D'AGNES

C'est plus que jamais, le temps, en cette Sainte Quarantaine, de multiplier les dizaines et les neuvaines.

Les figures de mardi-gras ne sont plus mais il restera toujours par-ci, par-là, croyez-le, des visages à deux faces.

D'autant plus dangereux, ces derniers, qu'ils ne sont pas toujours repoussants et repoussés.

Séraphin n'avait pourtant pas entendu parler d'allocations familiales en 1897.

Avez-vous essayé, déjà, d'écrire votre nom sur la glace?

Toutes les signatures ne seraient pas faciles à apposer sur la surface glacée.

Croyez-le ou non, mais en moins de deux mois nous aurons commenté à nous plaindre de la chaleur.

La Saint-Valentin et le Mardi-Gras se sont suivis de près, cette année.

Ephémère, le règne de ces Reines de Carnaval.

Plus de beurre que de pain est une expression qui n'a plus sa raison d'être.

Les amateurs de pêche se réjouiront à la vue de plus de poissons sur les lignes... de calendriers.

Avez-vous remarqué que la plupart des grandes "Nouvelles du Jour" arrivent le plus souvent la nuit.

Il y a aussi ces "week-end" qui se passent en plus grande partie au commencement de la semaine qui suit.

Ces froids chemins d'hiver en provoquent-ils de chaudes discussions?

En se multipliant, les apostrophes ressemblaient à des accents

Pour une fois, deux disciples de Thémis étaient en cause.

On se demandait, à certains moments, si on était devant le Conseil ou devant la Cour.

Dans ces "prises de bec" c'est encore la langue qui fait le plus de travail.

Ce fut une partie nulle, que celle de dimanche, nulle mais non sans effet.

Ah! ces minutes sur le banc de pénitence, elles semblent durer des heures.

Devant la chaleur qui se dégageait du feu de la discussion, on songea à faire appel au constable de la ville qui est à la fois, constable et chef de la brigade de feu.

Le rapport final de la souscription

La Campagne de Souscription en faveur de l'Institut National Canadien pour les Aveugles s'est terminée dans un résultat dépassant les espérances. Une fois de plus, la population de Lac-Mégantic a fait preuve de cette générosité qu'on lui a toujours reconnue jusqu'ici. Le résultat de la souscription n'est pas encore connu au complet, puisqu'il reste 3 ou 4 rapports à recevoir. La semaine prochaine, cependant, nous serons en mesure d'offrir à nos

Notre division ferroviaire à l'honneur

M. L. L. Mercure représente la section de Lac-Mégantic, à une réunion suivie d'un banquet qui a lieu à Farnham.

M. L. L. Mercure, gerant de la compagnie Pacifique Canadien en notre ville, s'est rendu à Farnham, lundi, où il assistait à un banquet, qui réunissait à l'Hôtel Montcalm de cet endroit trente-cinq officiers et représentants de la Compagnie. Les employés de la division de Farnham, comprenant on le sait, ceux de Lac-Mégantic ont été à l'honneur au cours de ces manifestations puisqu'ils ont décroché un trophée qu'ils ont mérité à l'occasion du concours de sécurité auquel ils ont pris part durant la période 1946. La division de Farnham se classait en tête des vingt-huit divisions concourant dans le concours en question.

À ce banquet, auquel assistait notre concitoyen Monsieur Mercure, étaient encore présents: M. N. R. Crump, vice-président et gerant général de la Compagnie, M. Allan C. Mac Donald, qui fut le surintendant de la division de Farnham jusqu'à son départ pour Montréal et qui est présentement l'assistant président, M. W. T. Tulley, surintendant général ainsi que plusieurs autres officiers de Montréal, Toronto et d'ailleurs.

Le trophée dont nous parlons plus haut sera envoyé à différents endroits de la division, puis à Lac-Mégantic, où il sera exposé durant quelque temps. On pourra donc l'admirer chez nous même. Nos félicitations s'adressent à ceux qui ont mérité cet honneur.

Décès de Mme Bernardin Lapierre

Service et funérailles

Une bien douloureuse épreuve vient de visiter M. Bernardin Lapierre, de notre ville. Son épouse, née Bibiane Coulombe, âgée de 30 ans et 9 mois rendait son âme à Dieu, lundi matin, après une maladie d'un mois et demi. Madame Lapierre est décédée à l'hôpital St-Joseph de notre ville où elle avait été transportée récemment.

La défunte laisse pour pleurer son départ trop hâtif, M. Bernardin Lapierre, son époux, ses beaux-parents, M. et Mme Cyrille Lapierre, de notre ville, ses frères MM. Alfred et Arthur Coulombe, de Stornoway, Louis Coulombe, de Amos; ses soeurs, la Révérende Soeur Tarsiscus, des Soeurs de St-François d'Assises et Mmes Rose et Délia Coulombe de Stornoway; ses beaux-frères et belles-soeurs et autres parents.

Le service de la défunte a été chanté, mercredi, le 19 février, à 10 h. 30, à Lac-Mégantic. M. l'abbé Paul Gagnon a fait la levée du corps. M. le Chanoine Tétrault, de l'Évêché de Sherbrooke a chanté le service assisté de MM. les abbés Louis Bouffard et Paul Gagnon comme diacre et sous-diacre.

Durant le service la quête fut faite par MM. Adrien Brulotte et Roland Ruel. Les porteurs étaient MM. Alphonse Legendre, Léo Blais Jules Vallée, Albini Goulet, Henri Giguère et Camille Ethier.

Une foule nombreuse, parmi laquelle on remarquait plusieurs personnes venues de paroisses avoisinantes et de l'étranger, formait le cortège funèbre en tête duquel on remarquait les membres de la famille de la regrettée disparue.

Nous prions les membres de la famille éprouvée d'accepter l'expression de notre sincère sympathie.

lecteurs un détail complet de la souscription.

Lettre ouverte

Le président de la compagnie Mégantic Manufacturing, de notre ville, fait parvenir à notre journal, pour publication dans ses colonnes cette semaine, le texte d'une lettre qu'il adresse au conseil municipal et qui se lit comme suit:

Lac-Mégantic, le 7 février 1947

Monsieur le Maire, Messieurs les Échevins, Corporation de la Ville, Lac-Mégantic, Québec

Messieurs

Par l'entremise de notre procureur Monsieur Gérard Lacourcière, nous avons reçu copie de la lettre du Département des Ressources Hydrauliques de la Province de Québec, en date du 30 janvier 1947, démontrant clairement que la Ville n'a aucun droit de forces hydrauliques en front de nos lots 32 à 39 inclusivement du rang II N.E. du Canton de Whitton.

Monsieur Lacourcière nous a aussi fait parvenir un extrait du livre des délibérations du conseil municipal de la ville de Mégantic, séance du 3 février, qui se lit comme suit:

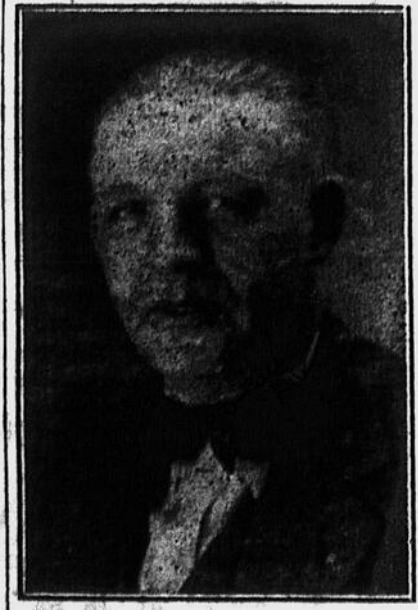
"Que le conseil municipal de la Ville de Mégantic demande au Gouvernement provincial du Québec de bien vouloir lui donner une réponse à sa demande faite le 19 mars 1945, pour obtenir les pouvoirs de la rivière Chaudière, à partir du Lac Mégantic, jusqu'aux limites du Canton de Gahyhurst, vu que la Ville a l'intention d'utiliser ces pouvoirs dans un avenir assez rapproché, soit en les exploitant elle-même, soit en les faisant exploiter par Mégantic Manufacturing Company Adopté.

V. n. copie. (Signé) D. L. Lippé, Greffier de la ville de Mégantic."

Nous sommes très désappointés et nous considérons que c'est très regrettable d'agir de la sorte, quand vous savez que vous avez d'autres sites où vous pouvez développer, et vous savez que nous sommes les premiers qui avons fait la demande pour cette partie de la rivière, et que nous sommes propriétaires des terrains sur les deux côtés de la rivière, que nous avons des droits d'innonder, que nous avons fait l'achat d'une turbine et d'un générateur de 1,000 KVA, que nous avons dépensé une somme considérable pour payer tous ces ter-

(suite à la page 2)

MAIRE SUPPLÉANT



M. le docteur Viateur BOLDUC, échevin du quartier centre qui a été nommé maire-suppléant lors de la formation des différents comités, au Conseil Municipal, au cours de l'Assemblée de mardi.

Docteur Tancrède Fiset, M. D. L.

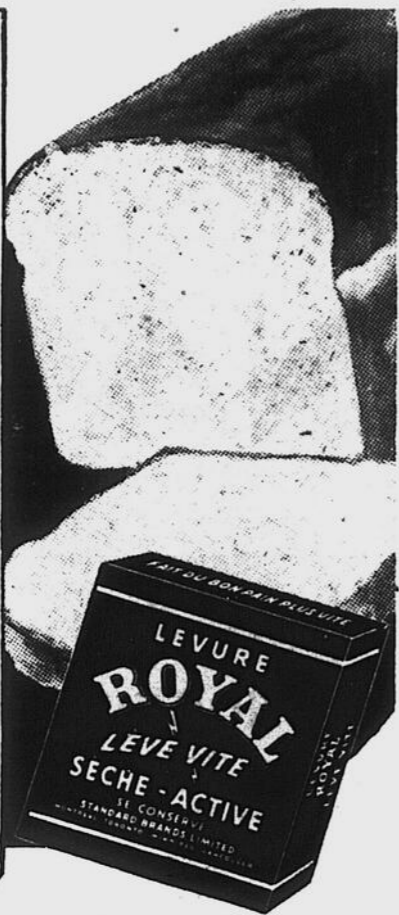
MEDICINE GENERALE

Spécialités : Maladies de la femme. Traitements électriques.
Heures de bureau : de 9 h. 30 a.m. à 9 h. 30 p.m.
Bureau : 31, rue Frontenac (près du théâtre)
Tél. : 135-W
Résidence : 46, rue Champlain
Tél. : 135-J (pour la nuit)
Sorties de jour et de nuit, sur appels par téléphone.
LAC MEGANTIC — C66 FRONTENAC

Pain blanc PLUS LÉGER PLUS SAVOUREUX

RECETTE

Verser 1 t. eau tiède dans un bol, ajouter 1 enveloppe Levure Royal Sèche active et 1 c. à thé sucre, mélanger; laisser reposer 10 min. Porter au point d'ébullition 2 t. lait, ajouter 5 c. à soupe sucre et 5 c. à thé sel; laisser tiédir. Ajouter à la levure avec 1 t. eau; ajouter 6 t. farine tamisée; battre. Ajouter 5 c. à soupe shortening fondu et 6 autres t. farine tamisée ou assez pour faire une pâte facile à manipuler. Pétrir vite et légèrement jusqu'à ce que la pâte soit lisse et élastique. Mettre dans un bol graissé, couvrir; placer au chaud, loin des courants d'air. Laisser lever au double du volume. Ecraser. Laisser lever de nouveau au 3/4 du volume de la 1ère levée. Diviser en 4; former en boules. Couvrir d'un linge et laisser reposer 10-15 min. Former en pains et mettre dans des moules graissés. Couvrir; laisser lever au double du volume—environ 1 heure. Cuire 15 min. à 425°F.; réduire la chaleur à 375°F. Cuire encore environ 30 minutes.



le de faire un barrage à cet endroit. Un auto-neige partira de l'hôtel Queen vers 7 h. et demi, et si vous désirez envoyer quelqu'un avec nos ingénieurs pour vous rendre compte de nos avancés, nous pensons que ce serait une bonne chose.

Nous voulons aussi attirer votre attention sur le fait que, quand nous sommes venus nous établir à Mégantic en 1913, nous avons choisi Mégantic plutôt que Victoriaville, où nous avions acheté un terrain que nous avons dû revendre, parce que la Ville de Mégantic nous offrait des forces motrices à meilleur marché que nous pouvions les avoir à Victoriaville. Le barrage devait se faire en 1914, alors que ce n'est que le 13 février 1923 que nous avons pu avoir des forces. Durant cet intervalle nous avons eu, en plus des difficultés de toutes espèces d'une compagnie naissante, à attendre du pouvoir. Nous avons dû nous faire du pouvoir avec des engins à gazoline et des engins à vapeur, ce qui a retardé beaucoup notre expansion. Plus tard nous avons dû faire trois pouvoirs auxiliaires, un de 275 KVA, un de 500 KVA, dont nous aurions pu nous dispenser si nous avions pu obtenir des forces motrices à un prix compétitif, et nous aurions eu ce capital disponible pour faire autre chose.

Aussitôt que le barrage actuel a été bâti, nous avons dû avoir recours au Département des Affaires Municipales et faire venir à Mégantic un officier pour l'interprétation du règlement, et le 8 octobre 1938 nous avons fait une entente avec le conseil pour acheter les forces et nous avons demandé au maire dans le temps, de nous vendre des forces primaires au prix du marché, il nous a répondu que la Ville n'en avait pas, et nous avons convenu de prendre des forces secondaires aux prix suivants: Les premiers 50,000 K.W.H. \$0.01 cts du K.W.H. Les 50,000 K.W.H. suivants \$0.02 cts du K.W.H. Tout excédant de K.W.H. \$0.04 cts du K.W.H. En plus la somme de \$200.00 divisée en douze paiements égaux de \$16.66 par mois pour le maintien des transformateurs et des compteurs de la Ville de Mégantic.

Ces prix sont pour les forces secondaires car nous avons payé le taux régulier pour l'éclairage. L'emploi de ces forces secondaires nous a retardé considérablement dans l'expansion de notre industrie. Nous aurions été beaucoup plus avancés de payer du pouvoir primaire au prix du marché tel que nous le demandions, plutôt que de perdre des sommes considérables en perte de production, perte de clientèle, et différentes pertes de temps des ouvriers que nous devions congédier, chose qui s'est produite à chaque année, et aussi à plusieurs intervalles, quand nous savions que les forces secondaires vendues par d'autres compagnies ou d'autres villes l'étaient à meilleur marché que les prix plus haut mentionnés. Nous aurions beaucoup plus d'employés aujourd'hui si nous avions pu avoir les forces que nous demandions.

Depuis 1923 à plusieurs reprises, et souvent verbalement, nous avons fait des demandes pour des forces primaires au prix du marché. Le 6 mars 1943 nous protestons contre la vente de forces secondaires que vous aviez faite, et nous vous demandions dans la même lettre de nous vendre, au prix du marché, la quantité de 500 forces primaires et plus des forces secondaires que nous employions. Le 8 avril 1943 nous avons demandé d'augmenter de 500 à 800 forces la quantité de 500 forces demandée le 6 mars, avec la possibilité d'augmenter cette quantité à 1,000 forces de là à deux ans. Le 14 avril nous vous faisons la demande pressante de 250 forces, et nous pensons qu'en marchant l'engin Diesel, vous pourriez nous donner ces 250 forces. Ceci ne dérangeait en rien les demandes déjà faites. Le 20 février 1946 nous nous avons demandé combien nous avions besoin de forces, et nous vous avons répondu le 28 février que nous avions besoin de 1,000 forces pour une période de cinq ans, soit 800 forces de plus que les forces que vous nous vendiez alors.

Le conseil de ville savait qu'il n'avait pas de forces de disponibles et il en a vendu à d'autres industries quand même. Le conseil n'aurait pas dû faire ce qu'il a fait, sans au préalable, se procurer des forces. Ce n'est que l'autonomie dernier que nous nous sommes entendus pour vous payer les forces primaires quand vous nous avez donné l'assurance que vous marcheriez l'engin Diesel quand vous manquez de forces au pouvoir hydraulique. Nous tenons à vous faire remarquer que nous sommes les premiers qui avons acheté les forces, et nous vous avisons que nous avons le droit d'é-



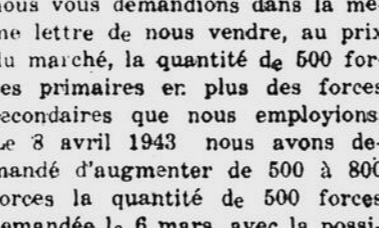
LES LITHINÉS du Dr Groc N° 33 vous permettent de réaliser chez vous ou en voyage, une bonne eau minérale artificielle, fraîche, alcaline, gazeuse.

Les **LITHINÉS** du Dr Groc N° 33 sont une assurance de bonne santé et un traitement préventif des personnes bien portantes. Bus par tous, le matin à jeun, à midi et le soir aux repas, c'est l'eau de table et de régime de toute la famille, des petits et des grands.

Les Lithinés du Dr Groc N° 33 constituent le remède indiqué du FOIE, des REINS, de l'ESTOMAC, des RHUMATISMES, de l'Arthritisme en général.

Les Lithinés du Dr Groc N° 33 contiennent, dans chaque boîte, des bonaprimés. En les collectionnant, vous obtiendrez toutes sortes d'objets utiles.

Nos Lithinés sont en vente dans toutes les pharmacies — Produits Français — Refusés les imitations ne portant pas le nom et le N° 33.



Le conseil de ville savait qu'il n'avait pas de forces de disponibles et il en a vendu à d'autres industries quand même. Le conseil n'aurait pas dû faire ce qu'il a fait, sans au préalable, se procurer des forces. Ce n'est que l'autonomie dernier que nous nous sommes entendus pour vous payer les forces primaires quand vous nous avez donné l'assurance que vous marcheriez l'engin Diesel quand vous manquez de forces au pouvoir hydraulique. Nous tenons à vous faire remarquer que nous sommes les premiers qui avons acheté les forces, et nous vous avisons que nous avons le droit d'é-

tre les premiers servis et nous l'exigerons en aucun temps.

Mégantic comme ville industrielle est un site désavantageux si nous considérons que nous sommes très loin des marchés, et que nous sommes obligés de faire venir tout ce qu'il nous faut pour compléter notre marchandise, tel que broche, clous, colle, produits chimiques, résine, etc... et ce n'est pas exagéré de dire que nous entrons au moins 25 chars par année, sans compter ce qui rentre par quantité moindre qu'un char, par camions et par express; et en 1946 nous avons payé en téléphones interurbains la somme de \$1,246.46 et la somme de \$330.06 en télégrammes. Si Mégantic n'était pas aussi éloigné des marchés, l'industrie aurait plus de chance de se développer, et d'autres manufacturiers ici ont à subir les mêmes inconvénients. Il nous semble que vous devriez prendre les moyens pour nous vendre des forces motrices à des prix compétitifs, et si vous ne pouvez pas en vendre à des prix compétitifs, au moins ne pas empêcher les manufacturiers de s'en faire, tel que vous l'avez fait par votre résolution du 19 mars 1946, et plus tard, après avoir acheté 400 forces de la Shawinigan, vous nous avez mis dans l'obligation de continuer ce projet, après que notre président M. Philibert Cliche se soit rendu chez l'échevin Emile Cloutier avec la correspondance échangée avec la Canadian General Electric, qui nous demandait une réponse immédiate au sujet de transformations, condensateurs et moteurs dont nous avions besoin pour employer ces 400 forces, parce que si nous n'acceptons pas immédiatement, nous aurions été obligés d'attendre une période indéfinie. Au cours de la conversation l'échevin Cloutier nous a dit qu'il y aurait du conseil le soir même, et qu'il nous donnerait une réponse le lendemain matin. A noter que cette question était devant le conseil depuis plusieurs mois. Le lendemain nous avons appris qu'il n'avait pas été question de ça au conseil. C'est pourquoi nous vous avons écrit le 15 mai 1946 vous disant de bien vouloir ignorer nos lettres du 15 mars et du 7 mai 1945.

Ce n'était pas une raison pour la Ville de ne pas acheter les forces offertes par la Shawinigan, ce qui aurait rendu d'immenses services aux citoyens de la Ville de Mégantic. Nous aurons besoin de toutes les forces que nous pourrions développer, et nous resterons acheteurs pour une assez forte quantité. C'est aussi notre opinion que ce développement hydro-électrique pour une industrie comme la nôtre, peut nous rendre de grands services, parce que dans l'abondance de l'eau nous pouvons fabriquer plus, et nous pouvons accumuler de l'eau le dimanche, et pour la Ville ce barrage n'aurait pas la même valeur, parce que vous êtes obligés de fournir de l'électricité le samedi après-midi, le samedi soir et le dimanche toute la journée.

Toutes les forces que nous développerons nous ne pouvons pas les vendre, et c'est pour les employer dans notre industrie à Mégantic et tel que mentionné plus haut, nous considérons que c'est dans l'intérêt public de nous laisser développer immédiatement ou de développer vous-mêmes en nous vendant l'électricité assez bon marché pour que nous puissions rencontrer la concurrence.

Nous voulons aussi attirer votre attention sur le fait que nous avons payé l'an dernier les montants suivants: Pouvoir \$5,217.32 Eclairage \$1,660.21

IL S'ATTAQUE DIRECTEMENT

AUX SOUFFRANCES ET AUX MALAISES DE LA

SINUSITE

RAPIDEMENT, un soulagement agréable se fait sentir, quand vous vous mettez quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine. Il aide à réduire l'enflure, aide à dissiper la congestion, et aide ainsi les sinus à se vider. Essayez le Va-tro-nol!

VICKS VA-TRO-NOL

Eau \$1,357.38
Servitude 1.00
Taxe de commerce 125.00
Taxes municipales 1,519.31

\$9,880.22

Nous désirons que la population de Mégantic soit mise au courant de cette lettre, de manière à ce qu'elle sache à quoi s'en tenir sur cette question. Nous passons une copie de cette lettre à Monsieur Poulin de l'Echo de Frontenac pour que cette lettre soit publiée dans les délibérations du Conseil. En conséquence nous vous demandons de bien vouloir reconsidérer votre décision du 3 février 1947 de manière à ce que le gouvernement puisse nous concéder ce que nous lui demandons, ce qui serait, comme nous le pensons dans l'intérêt public.

Vos dévoués,
Mégantic Manufacturing Co.
(Signé) P. Cliche, président.

Services, parce que dans l'abondance de l'eau nous pouvons fabriquer plus, et nous pouvons accumuler de l'eau le dimanche, et pour la Ville ce barrage n'aurait pas la même valeur, parce que vous êtes obligés de fournir de l'électricité le samedi après-midi, le samedi soir et le dimanche toute la journée.

Quatre fois le tour du globe en chasse-neige

Les chasse-neige du Pacifique Canadien ont balayé la voie ferrée, au cours de l'hiver, sur une distance égale à quatre fois le tour du globe, soit sur un parcours de 105,452 milles, comparativement à 29,475 milles à pareille date, l'an passé. C'est dire que les chutes de neige ont été particulièrement abondantes, cette année.

Ce n'est que sur les voies du Dominion Atlantic, en Nouvelle-Ecosse, que les chasse-neige n'ont pas encore fonctionné, cet hiver. L'an passé, à pareille date, les chasse-neige de cette compagnie ferroviaire avaient parcouru la distance de 1,049 milles.

Les chiffres de l'an passé (indiqués entre parenthèses) en milles de voies balayées par les chasse-neige se comparent comme suit avec ceux de cette année: Nouveau- (suite à la page 5)

Lettre ouverte...

(suite de la 1ère page)

rains, machineries, bancs de gravier, droits de passage sur les terrains, plans des ingénieurs Langlais et Crépeau, et tous les hommes que nous avons dû fournir pour faire les relevés, etc. De plus vous savez que les lots 1, 2, 3, 4 et 5 de Gayhurst, lots patentés en 1868 où nous sommes propriétaires du lit de la rivière aussi bien que des terrains, et nous pensons qu'il n'y a pas de site de barrage sur les terrains que vous demandez au gouvernement étant donné que les terrains sont trop plats.

En tenant compte de tout ce que nous venons d'énumérer nous pensons que vous admettez avec nous que c'est injuste d'agir de la sorte.

Pour votre information nous devons dire que nous aurons des ingénieurs lundi le 10 courant, pour déterminer exactement la tête d'eau où nous sommes propriétaires, et en même temps faire une étude pour savoir quelle sera la largeur du barrage sur les lots que vous avez demandés au gouvernement, et la possibilité pour la Vil-

PAINKILLER

Le meilleur remède de famille

EN USAGE DEPUIS PRES DE 100 ANS

SERVEZ-VOUS EN POUR CRAMPES & REFROIDISSEMENTS FAITES-EN USAGE POUR ENTORSES CONTUSIONS ETC.

Le Nettoyage Moderne Enrg.

VOUS OFFRE SES SERVICES

Faites rafraîchir l'apparence de votre linge. Nous effectuons promptement et à votre satisfaction tout nettoyage quelle qu'en soit la nature. Nous recevons et livrons votre linge à votre domicile même. — Téléphonez à 126-J.

LAFLECHE & VALLEE
propriétaires
151a, rue Frontenac Lac-Mégantic, Qué.

Atelier de machinistes

Nous informons le public que nous sommes à sa disposition pour l'exécution de tous travaux de réparations de machineries, pièces diverses, etc. Aussi soudures à l'oxygène et à l'électricité. SPECIALITE: Réparations de laveuses électriques.

T. & T. GENERAL REPAIR & WELDING
Donat Tardif — Fridolin Tardif
PROPRIETAIRES
Rue La Salle, — — — Lac Mégantic, Qué.

Avis aux Dames de Lac-Mégantic

Le Cercle des Fermières aura le plaisir d'avoir des cours de coupe et de couture du 4 au 14 mars, à l'hôtel de ville.

La première démonstration commencera le 4 mars à 9 h. 30 du matin.

Si quelques dames avaient des machines à coudre dont elles pourraient disposer nous les invitons à vouloir bien les prêter pour la durée du cours; cela serait bien apprécié sans oublier leur nécessaire de couture.

Cordiale invitation à toutes les dames et aux jeunes filles.

Par: Georgette ROGERS,
Secrétaire du Cercle des Fermières.

Prenez-en mon

MOT!

● Et je répète: le mot est vivace... V-I-V-A-C-E... comme pour Lipton. En effet, le thé Lipton est d'une saveur vivace... fraîche, animée, et qui a du corps. Adoptez donc tout de suite le thé Lipton, au goût vivace.

Vivace

est la saveur du THE LIPTON

La Ligue de Propriétaires de Lac-Mégantic veut que tous les propriétaires de la ville de Mégantic fassent partie de son organisation, afin de protéger les intérêts de la propriété qui est de plus en plus menacée par le régime des taxes qui augmentent sans cesse.

Sous le fardeau considérable des taxes qui grevent la petite propriété depuis quelques années, le nombre de petits propriétaires a considérablement diminué, à tel point que présentement dans la province de Québec, il n'y a plus que 6 pour cent des ouvriers qui sont propriétaires.

Il faut que tous ceux qui ont encore une propriété à eux, puissent la conserver, et devant la menace sans cesse grandissante qui tend à faire diminuer le nombre de propriétaires, La Ligue de Propriétaires de Lac-Mégantic en union avec les Ligues de Propriétaires de la province est le seul moyen qui peut sauver la petite propriété, et le petit propriétaire.

Serez-vous des nôtres?... Il n'en coûte que \$1.50 par année

Jos. Dutremble, président. René de Blois, secrétaire.

L'ECHO DE FRONTENAC
Journal hebdomadaire
PRIX DE L'ABONNEMENT
Canada: \$2.00 — Etats-Unis: \$2.50
Toute année commencée est
due en entier.

L'ECHO de FRONTENAC

L'ECHO DE FRONTENAC, JEUDI, 20 FEVRIER 1947

DEMANDEZ LES PRIX
DE NOS
Annonces à longs termes,
Annonces classées,
Annonces judiciaires et autres.

Echos d'il y a dix ans

(De notre édition du 18 fév. 1937)

Décès de M. Léon Leblanc

A Lac-Mégantic est décédé M. Léon Leblanc à l'âge de 55 ans, après plusieurs mois de maladie.

En faveur du Bon Parler Français

Chez nos étudiants du collège du Sacré-Coeur, il y avait initiation dans le cercle des Chevaliers du Bon Parler Français. Furent admis au troisième degré de la Chevalerie: MM. Yves Sévigny, Léon Giguère, Joseph Arguir, Jean-Pierre Rodrigue, Jean-Claude Picard et Armand Baillargeon. Le Révérend Frère Roland, directeur du collège et promoteur de ce mouvement, prononça une allocution. Ajoutons qu'à cette occasion, le Cher Frère Directeur a reçu,

du président de la Société du Bon Parler Français, M. Jules Massé, une lettre très élogieuse.

Dans le deuil:

La famille de M. et Mme Ed. Paré, autrefois de notre ville et aujourd'hui d'Amos, Abitibi, est douloureusement éprouvée par le mort de Mme Edouard Paré, mère de notre ancien concitoyen.

Notes locales:

Mlle Claire Huard est de retour d'une promenade à Sherbrooke. M. et Mme Denis Lemay sont de retour d'un voyage à Montréal. Mlle Sparetta Letelier a fait une promenade dans la métropole. M. et Mme L.-P. Lemelin sont de retour d'un voyage à Montréal.

Les coopératives doivent avoir un permis de la Régie

Les sociétés coopératives agricoles ne sont pas soustraites à l'application de la loi provinciale des transports et communications et une beurrerie coopérative ne peut pas, moyennant rémunération, transporter des animaux pour ses membres si elle n'a pas obtenu un permis de la Régie à cette fin, vient de décider M. le juge en chef, J.-Hugues Fortier, de la cour des Sessions de la Paix, dans un jugement qui termine une cause type intéressante au plus haut point la classe agricole.

Les membres de la coopérative, dit-il sont des tiers à l'égard de la corporation. Cette dernière peut évidemment faire du transport pour elle-même sans permis

de la Régie; mais elle ne peut, moyennant rémunération, transporter des marchandises qui appartiennent en propre à ses membres sans tomber sous l'application de la loi qui régit le transport public.

Dans cette cause, l'Association des Camionneurs poursuivait la Beurrerie coopérative de St-Gédéon pour violation de la loi des transports et communications. Les faits étaient admis par les parties: la Beurrerie avait transporté, moyennant considération pécuniaire, des animaux appartenant à ses membres, sans avoir un permis à cette fin. Elle possédait un permis de la Régie, mais ce permis ne

couvrait pas le cas prévu. Toute la discussion a donc porté sur une question de droit. Me Paul Lebel, procureur de l'Association des Camionneurs, soutenait que le patrimoine des membres étant distinct de celui de la coopérative, celle-ci s'est trouvée à faire du transport public, sans que le pouvoir lui en ait été donné par son permis de la Régie. Le procureur de la défense soutenait au contraire qu'une coopérative agricole peut faire pour ses membres toutes les opérations qui relèvent de l'agriculture.

Après avoir examiné la nature et les pouvoirs des sociétés coopératives agricoles, le juge dit que pour se soustraire à l'application des lois autres que celle qui la constitue et régit, une telle société doit en être expressément exemptée, soit par sa propre loi, cha-Ainsi, le chapitre 120 énumère les pouvoirs spéciaux que le législateur a voulu donner aux coopératives. De même, la loi des Transports et Communications mentionne expressément ceux que le législateur a voulu exclure de son application. Rien, dans aucun de ces lois, ne soustrait les coopératives aux dispositions qui régissent le transport public.

M. le juge Fortier signale de plus qu'en faisant des sociétés coopératives des corporations, le chapitre 120 en fait par le fait même des entités juridiques distinctes de celles des membres. Il en résulte que les membres sont autrui, des tiers en regard de la corporation. La société peut transporter pour ses membres. Dans le cas actuel, elle a fait du transport pour ses membres, puisqu'elle s'est fait payer par eux. Et ses membres constituent par rapport à elle une partie du public.

Le juge dit de plus que les lois se complètent l'une l'autre, qu'elles sont présumées former un tout dans l'intérêt public, à moins que leur conciliation soit impossible. Ici, les deux lois paraissent se concilier, se compléter. Nulle part la corporation défenderesse n'est soustraite à l'opération de la loi des transports et communications.

Par conséquent, il trouve la plainte fondée; et comme il s'agit d'une première infraction, il condamne la défenderesse à payer une amende de \$10.

St-Samuel

(Du correspondant de "L'Echo")
Va-et-Vient:

Miles Florence Audet, Jeanne d'Arc Rodrigue et Lucille Boulet, MM. Alfred Boulet et Raymond Bohluc sont allés à Lac-Mégantic récemment, en voyage d'affaires.

Mme Albert Nadeau a visité la famille de M. Henri Robert, à Courcelles.

Mme Alfred Boulet est allée à Lac-Mégantic, où elle a visité son fils Gilles, hospitalisé à la suite d'une opération pour l'appendicite. Il est encore retenu à l'hôpital St-Joseph de cette ville, mais est en bonne voie de guérison.

Mlle Yvette Charier a visité à Lac-Mégantic sa soeur Mlle Odienne Charier ainsi que les familles de MM. Arthur Trépanier et Jean-Baptiste Campeau.

Mme Albert Rancourt a passé quelques jours à St-Hubert de Spaulding chez MM. Ovilier et Edmond Rancourt; elle s'est arrêtée à Lac-Mégantic où elle a visité la famille de M. Arthur Rancourt.

Mariages à St-Jean Vianney

Mardi matin, deux mariages étaient bérés en l'église de St-Jean Vianney, Lac-Mégantic. M. Rossaire Bédard, fils de M. et Mme Elzéar Bédard, conduisait à l'autel Mlle Côté, fille de M. et Mme Evariste Côté, tous deux de la pa-

ÉPUISE! MALADE! IL VOUS FAUT PLUS DE BILE

La science dit deux choses par jour, cependant chez bien des gens le foie n'en donne qu'une.

La bile aide à la digestion et constitue un laxatif naturel. Un manque de bile cause maux de tête, constipation, indigestion et faiblesse. Pour une santé robuste tonifiez votre foie et obtenez la bile nécessaire grâce aux Fruits à Foie, les comprimés pour le foie qui ont fait leurs preuves et qui sont les plus en demande au Canada. À base d'herbes et de fruits.

FRUITATIVES Pour le FOIE

roisse. M. l'abbé Maurice Luc, vicaire de Notre-Dame de Fatima présidait la cérémonie à laquelle assistaient plusieurs parents et amis des nouveaux époux qui avaient comme témoins leur père respectif.

A l'orgue, que touchait M. F. X. Paradis, un joli programme musical fut rendu.

Le même matin, M. Marcel Trépanier, fils de M. et Mme Achille Trépanier, unissait sa destinée à celle de Mlle Poullin, fille de M. et Mme Armand Poullin, tous deux de la paroisse St-Jean Vianney. C'est M. le curé Camille Parenteau qui a béni le mariage.

Nos vœux de bonheur à ces couples nouveaux.

Vraiment...

Parmi les libertés les plus chéries des peuples américains et anglais, il convient de citer la liberté de l'entreprise individuelle, dé clarait récemment M. Louis Le Lang, homme d'affaires et économiste réputé par tout le continent. Quiconque s'insurge contre le principe de l'entreprise basée sur la concurrence libre n'est précisément au citoyen le droit d'assurer à sa famille la vie la plus confortable possible, a ajouté M. Lang qui parlait aux détenteurs de licences d'u-

ne compagnie d'assurance.

Le discours du Trône, au Parlement canadien, a apprécié correctement la situation économique du pays. En dépit de l'ingérence gouvernementale, le rendement industriel va bien, à ce point que le problème est noté de créer de l'emploi mais bien de trouver de la main d'oeuvre. D'autre part, on produit trop d'articles de luxe, non essentiels. Le gouvernement doit mieux encourager la production de certaines marchandises presque totalement disparues du marché. Le contribuable canadien marque lamentablement de logis. Quant au rendement agricole, il décroît alors qu'il devrait augmenter de beaucoup, non seulement pour les besoins domestiques mais encore pour tendre une main secourable à une Europe affamée. Immigration et défense nationale sont deux choses vitales mais négligées. Il y a déséquilibre dans notre commerce avec les Etats-Unis aux quels nous n'exportons pas assez en regard de ce que nous en importons.

Il en coûterait \$80 millions pour équiper les aéroports américains contre la mauvaise température qui est la Némésis responsable de la plupart des tragédies qui ont endeuillé récemment l'aviation civile. Cet équipement, largement utilisé par l'aviation de guerre durant le conflit, comprend des phares spéciaux, sur les pistes, contre le brouillard, la généralisation de l'atterrissage par radar, de meilleures communications radiophoniques entre pilotes et tous d'aéroports, enfin des dispositifs qui fondent le brouillard dans un espace limité de la piste au moment de l'atterrissage.

Cette crise effarante des charbonnages en Angleterre, cette rareté aigue du combustible ne pouvait se produire que dans un pays capitaliste, déclarait avec force l'autre jour, la radio de Moscou. Le speaker soviétique n'oubliait pas un petit détail, qui n'est pas sans importance toutefois, à savoir que la crise anglaise du charbon ne s'est produite que de-

CHIRURGIEN - DENTISTE
DR PAUL FRESCYNET
Ex-interne de l'Hôpital Dentaire de Rochester
Tel: 39 — Au-dessus de la Pharmacie Rexall
LAC MEGANTIC — Côté FRONTENAC

Conseils utiles

Si vous voulez envoyer des fleurs au loin, mettez-les dans une boîte en bois, mais non sur un socle en bois, laissez tremper la boîte dans l'eau pendant une heure avant l'emballage.

De cette façon, la boîte, au lieu de pomper l'humidité des fleurs leur en fournit, et votre fragile envoi conservera sa fraîcheur et son éclat.

Il est facile d'être aimable avec un étranger; il l'est moins de l'être avec les membres de sa famille. Ce sont eux pourtant qui ont droit à notre bonté. Les enfants ne brillent pas par un excès de bonté.

Père P.-M. Dagnaud, eud.

L'Union Nationale à la radio

M. Jacques Auger, fils de l'honorable Henry-L. Auger, prononcera la prochaine causerie politique de l'Union Nationale, dimanche 23 février au poste CRAC, de 7 h à 7 h 15.

Soutenez votre abdomen et votre dos fatigués avec un **SUPPORT SPENCER** dessiné spécialement pour vous.

Votre Spencer soulagera mal de dos musculaire et fatigue dus à la tension que provoque le mauvais maintien. Il vous reposera, vous donnera plus d'endurance et un renouveau d'énergie.

MME JOS. LAMONTAGNE
Corsetière SPENCER Enrg.
8 années d'expérience
34-a rue Laval — Tél.: 289-R
LAC MEGANTIC, Côté FRONTENAC

Dr Charles Boisvert
CORONER
Médecine générale
SPECIALITE: Examen de la vue, Lunettes.
LAC MEGANTIC — Côté FRONTENAC

DE BONS LIVRES POUR TOUS!
Il nous fait plaisir de vous annoncer l'ouverture d'un **SERVICE DE LIBRAIRIE**

Romans — Actualités — Littérature — Biographies
Spiritualités — Sciences-Sociales — Mariage et Famille, etc.

Hâtez-vous donc de visiter les comptoirs de **Roméo Dostie**
56, rue Laval — Tél.: 228-J — Lac-Mégantic

Tél.: 106 (Vis-à-vis d. u Bureau de Poste)
Heures de Bureau: 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
DR J.-Ed. Laflèche
CHIRURGIEN - DENTISTE
LAC MEGANTIC — Côté FRONTENAC

Bandes Herniaires
Bandes herniaires, abdominales, corsets maternels, bas élastiques.
Service rapide par malle, pour tout médicament.
PHARMACIE GAUDET
29, rue King Ouest — SHERBROOKE, Qué.
(près du terminus des Autobus)

4 Générations de femmes nerveuses ont su faire disparaître facilement la FAIBLESSE

IRRÉGULARITÉ, NERVOUSITÉ, FAIBLESSE, PÂLEUR, MANQUE D'APPÉTIT, TROUBLES FÉMININS, SYMPTÔMES OU CONSÉQUENCES DE L'ANÉMIE

TONIFIEZ-VOUS EN PRÉPARANT LES BONNES **PILULES ROUGES** POUR LES FEMMES PÂLES ET FAIBLES.
CIE. CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE, LTES, 1586, RUE ST-DENIS, MONTREAL 16

Réellement Délicieux
THÉ ET CAFÉ "SALADA"

MANUEL DE L'INVENTEUR
ALBERT FORTINER
104 SÉCURITÉ DE LA MONTÉE

Maisons et Terrains à vendre
Occasions favorables aux personnes désireuses de faire l'acquisition de maisons ou de terrains. Aussi, restaurant avec aménagement situé en face du théâtre, à vendre.
Je possède également un bon hangar pour entreposage.
S'adresser à:
Honoré Mercier
Tél.: 282-J
43, rue Frontenac — Lac-Mégantic

Bois de chauffage à vendre
Si vous désirez avoir du bois sec pour l'hiver prochain, donnez votre commande au plus tôt.
S'adresser à:
Onésime Brulotte
Tél.: 119-J
3, rue MacDonald — LAC-MEGANTIC, Qué.

Salle Blais
LE RENDEZ-VOUS DES AMATEURS DE QUILLES.
En plus de s'amuser, les amateurs de quilles ont, tous les mois, l'occasion de gagner de magnifiques prix.
VENEZ TENTER VOTRE CHANCE
SALLE DE QUILLES
Albert BLAIS, propriétaire
107, rue Frontenac — LAC MEGANTIC

AJOUTEZ UN 7UP A VOTRE PLAISIR!



Décuplez vos plaisirs sportifs et vos joies familiales avec 7-Up, le breuvage limpide et pétillant qui harmonise à la trêve gaité. Frais, plein de vie, sec à la langue, 7-Up "ravigote" toute la famille, partout et toujours.



"Ca ravigote"

La politique à Québec

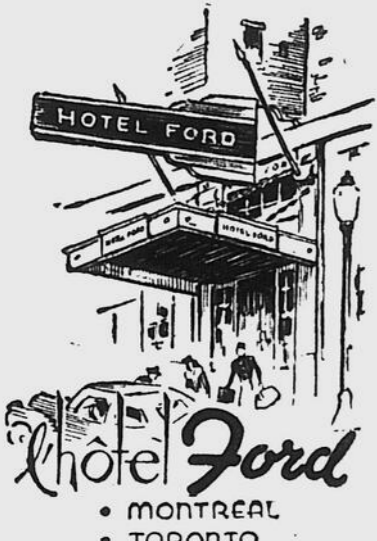
La session s'est ouverte avec tout l'éclat habituel à Québec. Le discours du Trône réaffirme la détermination de la province de Québec d'exiger le respect de ses droits et des principes qui ont présidé à l'établissement de la Confédération. Il définit également la politique familiale, sociale et nationale du gouvernement de l'Union Nationale et annonce de nombreuses mesures pour le bien-être

général de la population.

Il faut aussi mentionner de façon toute particulière que, pour la première fois depuis l'existence de notre Législature québécoise, 25 projets de lois étaient déjà au premier feuillet des séances de la session. Ceci démontre la volonté de l'administration de l'hon. Maurice Duplessis à procéder le plus rapidement possible, sans perte de temps. Il y a avantage pour tous à ce que les travaux des deux Chambres ne s'arrêtent pas en longueurs inutiles et à ce que la députation puisse se mettre le plus tôt possible au courant des lois que le gouvernement désire faire approuver.

Le gouvernement Duplessis porte à \$60 millions le montant mis à la disposition des cultivateurs par le crédit agricole provincial. Son établissement par le premier gouvernement de l'Union Nationale en 1936, a été un tel succès qu'à date la province n'accuse qu'une perte de \$610, ce qui est le plus bel hommage qu'on puisse rendre aux cultivateurs pour les venger des préférences malheureuses de ceux qui prétendaient que les cultivateurs ne paieraient pas leurs dettes.

Un bill est aussi proposé par l'hon. Dr Albiny Paquette, ministre de la Santé, dans le but de consacrer un million pour payer, durant dix ans, des bourses d'études aux étudiants en médecine qui s'engageront à pratiquer leur profession dans les campagnes qui manquent de médecins.



Hotel Ford MONTREAL TORONTO

Tous les Hôtels Ford sont à l'épreuve du feu. Leur location est centrale. Baignoires et appareils de radio dans la plupart des 750 chambres. Faites vos réservations au gérant, par lettre ou télégramme, bien à l'avance de votre arrivée.

ON VOUS EMBROUILLE? Les événements, de par le monde, vous déroutent-ils? Dans ces mille faits et gestes, qui prêtent à la confusion, avez-vous de la difficulté à discerner le vrai du faux, à faire la part de la sincérité et de la fourberie? Vous pouvez vous éclairer là-dessus en lisant VRAIMENT régulièrement. VRAIMENT est une colonne de commentaires clairs et judicieux sur la question politique, économique, industrielle et ouvrière, tant canadienne qu'internationale. VRAIMENT paraît dans notre journal à chaque semaine. Lisez-le aujourd'hui et toujours. L'ECHO DE FRONTENAC

De plus, l'hon. Laurent Barré désire faire ajouter également un million aux montants déjà votés pour le drainage des terres afin d'agrandir la superficie du sol cultivable dans nos paroisses. Le montant affecté au drainage est maintenant de \$8 millions.

Un autre projet de loi important, proposé par l'hon. Roméo Lorrain, a pour but d'aider les municipalités rurales à établir et améliorer leurs systèmes d'aqueduc et d'égout, ce qui favorisera en même temps la construction de logements et d'industries.

Un bill de l'hon. John-S. Bourque permettra de faire un inventaire complet de nos forêts et d'établir ce que l'hon. Duplessis a appelé la "grande charte de la forêt". Et les compagnies de bois devront désormais ouvrir le bois en produit définitif dans notre propre province et ne pourront l'exporter à l'étranger.

Comme procureur général, l'hon. Maurice Duplessis présente des modifications à la loi électorale. Il faudra désormais avoir été domicilié depuis au moins 5 ans dans la province pour y être électeur. Un autre bill soumis par M. Duplessis définit les jours de fêtes légales dans le Québec. Un troisième rend plus simple et plus expéditif l'enregistrement des droits.

Une autre mesure de M. Duplessis a trait à l'Ungava. Elle inclut la population de cette région du Nouveau-Québec dans celle de la province pour fins de représentation au Parlement canadien. Le discours du Trône contenait aussi les lignes suivantes: "Les développements miniers, entre autres ceux du Nouveau-Québec autorisés 'an dernier par Législature, et ceux facilités par la construction récente de la route de Chibougamau, offrent à la population de la province les perspectives les plus brillantes et les plus fécondes." Le gouvernement entend donc mettre en valeur toutes nos régions minières.

Dans une courte introduction en français, le P. Ducharme écrit: "Ce volume est destiné à faire briller le flambeau de la foi sous les igloos, dans un pays de neiges, de glaces et de ténèbres." Nous ne doutons pas que ce livre, fruit de vingt-cinq années d'études et d'expérience, et qui coûté à son auteur bien des heures de travail, n'y contribue pour une grande part.

Depuis 1941, le P. Ducharme publie chaque année, à l'usage des Esquimaux de la Baie d'Hudson, une brochure intitulée: Innungnut

d'ailleurs reconnus par l'Académie de l'Amérique britannique du Nord. (...) La meilleure garantie d'unité et de prospérité nationales réside dans l'application d'une politique de décentralisation législative et administrative."

Publications missionnaires en langue esquimaude

La note suivante est extraite de la Croix de Paris, du 4 janvier 1947. Le P. Ducharme a fait une des Oblats de la Baie d'Hudson, 245 Bloomfield, à Outremont.

Le R. P. Lionel Ducharme, o.m.i. vient de publier une traduction des Evangiles en esquimau. Le texte est écrit en caractères syllabiques, écriture inventée pour les Indiens par un ministre anglican et adaptée aux Esquimaux par Mgr Turquetil. A l'exception de ceux de l'Alaska et du Mackenzie, en effet, les Esquimaux ne sont pas encore habitués à notre écriture alphabétique, mais, par contre, tous, jeunes et vieux, lisent couramment l'écriture syllabique.

L'ouvrage du P. Ducharme s'ouvre par une préface en esquimau: "Ces choses sérieuses sont écrites pour les baptisés et les non-baptisés. Ce ne sont pas des histoires. Elles viennent de Jésus-Christ, Fils de Dieu, qui s'est fait homme, notre Sauveur, Celui qui nous fait vivre et nous fera ressusciter..."

Suit un prologue d'une quarantaine de pages où l'auteur donne sur la personne de Notre-Seigneur sur la Terre Sainte, le Temple, les Juifs, etc., les explications indispensables pour des gens si peu au courant de la vie et des moeurs en Palestine, à l'époque du Christ. L'Evangile est présenté par petits paragraphes numérotés, empruntés à l'un ou l'autre des quatre évangélistes. Il se termine par des notes relatives à saint Paul et à l'expansion du christianisme primitif dans le monde. A la fin du volume, une table donne la référence des Evangiles, de chaque dimanche. Ajoutons que ce livre est abondamment illustré.

Dans une courte introduction en français, le P. Ducharme écrit: "Ce volume est destiné à faire briller le flambeau de la foi sous les igloos, dans un pays de neiges, de glaces et de ténèbres." Nous ne doutons pas que ce livre, fruit de vingt-cinq années d'études et d'expérience, et qui coûté à son auteur bien des heures de travail, n'y contribue pour une grande part.

Depuis 1941, le P. Ducharme publie chaque année, à l'usage des Esquimaux de la Baie d'Hudson, une brochure intitulée: Innungnut

Tamentut, dont les cinq premiers fascicules viennent d'être réunis en un seul volume. C'est une petite encyclopédie traitant de toutes sortes de sujets pouvant intéresser les habitants du Grand Nord. On y fait du catéchisme et de l'Histoire Sainte; on y parle du Pape, du vicar apostolique et de l'histoire des Missions; on y raconte l'origine et l'expansion des Esquimaux; on y donne des nouvelles locales ainsi que des aperçus sur les sciences profanes, les maladies, l'astrologie, etc. Les textes sont abondamment illustrés.

Dans les longues soirées d'hiver, les Esquimaux qui aiment la lecture trouveront ainsi de quoi s'instruire et se distraire. Ouvrir l'intelligence et le coeur des hommes, non seulement aux vérités surnaturelles, mais aussi à toutes les connaissances humaines, est encore du travail missionnaire, et l'Innungnut Tamentut est une belle réalisation qui fait honneur à son auteur.

Sur les Ondes

Les Voix du Pays

"Je tiens ma vie entre mes mains", tel est le titre du sketch que joueront les artistes dramatique de Radio-Canada, le dimanche, 23 février, à 8 h. 30 du soir. Yvette Naubert, l'auteur, raconte comment "l'amour a inspiré un peintre". Les principaux interprètes seront Marcelle Lefort et François Lavigne.

Direction artistique de Judith Jasmijn.

L'Heure du Concerto

La discothèque de Radio-Canada fera entendre, le dimanche, 23, à 10 heures du matin, le Concerto No 2, et si bémol majeur de Brahms pour piano et orchestre. Soliste, Vladimir Horowitz. Chef d'orchestre, Arturo Toscanini.

à l'Heure Electrique

Lundi soir, 24 février, à 8 heures, par les postes de Radio-Canada, l'Heure Northern Electric fera entendre, comme invitée d'honneur, Mlle Anna Malenfant, contralto de renom et grande interprète des mélodies françaises.

Ce que jouera le pianiste Rudolf Firkusny

Le célèbre pianiste tchèque, Rudolf Firkusny, prendra part, le mardi, 25 février, à 9 h. du soir, à l'émission de Concerts Symphoniques — émission de Radio-Canada — sous la direction de Désiré

Wagons offerts par les Etats-Unis

Une rumeur circulait hier soir, dans la capitale fédérale, à l'effet qu'une compagnie ferroviaire américaine, la "Pennsylvania Railroad", aurait offert d'envoyer un nombre considérable de wagons à marchandise au Canada pour l'aider à faire face à la pénurie critique de ces wagons qui l'oblige à prendre des mesures spéciales d'urgence, mais à condition qu'ils soient retournés aux Etats-Unis aussitôt que possible. M. B.-S. Liberty a été mis officiellement au courant de cette offre. Il déclara qu'il accepterait toute assistance qui pourrait aider le pays à traverser la crise actuelle, due en grande partie au fait que plusieurs wagons de fret du Canada sont présentement retenus sur les lignes américaines. Il précisa que les chemins de fer étaient à court d'environ 13,000 wagons à marchandise.

Jean Belland, violoncelliste, au concert qu'il donnera à Radio-Canada, le mercredi, 26 février, à 10 h. 30 du soir, exécutera deux oeuvres qui lui ont été dédiées par le pianiste compositeur français, Lucien Petit Jean. Ces oeuvres ont pour titre Nocturne romantique et Scherzo. M. Belland exécutera également la Sonate en sol mineur, de Haendel, "En Espagne, de Joseph Boulnois, deux pièces de Nadia Boulanger, l'une "En la mineur" et l'autre "En do dièse mineur."

Moins nos haines ou nos sympathies sont raisonnées, plus elles sont tenaces. — G. M. Valtour.

Nous ne devons réfléchir sur les défauts des autres qu'autant qu'il faut pour nous en préserver nous-mêmes. — Marie Leczinska.

À LE VOIR ON S'APERÇOIT pourquoi le TABAC À CIGARETTES VOGUE EST SI EN VOGUE. Haché fin et uniforme, il est d'une belle couleur que seul peut produire un mélange des meilleurs tabacs. À LE ROULER on reconnaît sa haute qualité, car il se roule facilement en une cigarette bien ronde et bien ferme.

La Nature Intacte JOUISSEZ-EN PROTÉGEZ-LA. "LA PÊCHE À TRAVERS LA GLACE" D'après un tableau peint spécialement pour Carling's. Ce tableau fait partie d'une série d'illustrations sur le sujet de la conservation des richesses naturelles du Canada.

"Le Poisson Mord En Hiver Également!" Quand les pêcheurs du Québec font un trou dans la glace pour jeter leur ligne, ils pratiquent un art que les Peaux-Rouges ont appris des Esquimaux... et ils profitent aussi d'une ressource prolifique du Québec... l'abondance de poisson qui est la clef de voûte de notre industrie du tourisme qui se chiffre dans les \$50,000,000. Et cependant, ce grand actif peut être mis en danger par la pêche à outrance, la pollution de nos cours d'eau par les feux de forêts, et surtout par l'insouciance des lois de conservation. Une part de ce vaste patrimoine vous appartient en votre qualité de citoyen canadien... et vous avez le privilège et l'obligation d'aider à protéger ce riche héritage. La conservation n'est pas rien qu'une doctrine qu'il faille prêcher aux chasseurs et aux pêcheurs. C'est un point essentiel du maintien de notre économie nationale et elle échouera misérablement si ses mesures ne sont pas entièrement appuyées par tous les citoyens du Canada. CARLING'S THE CARLING BREWERIES LIMITED

Des biscuits qui plaisent à toute la famille

Biscuits 'Magic' raisins-orange

2 tasses farine tamisée, 4 c. à thé Poudre à Pâtir 'Magic', 1/4 c. à thé sel, 2 c. à soupe sucre, 4 c. à soupe shortening, 1/4 tasse raisins, 1 c. à soupe écorce orange, 1 oeuf, 1/2 tasse lait



Tamisez ensemble les ingrédients secs. Incorporez le shortening. Ajoutez raisins et écorce d'orange. Bataz légèrement l'oeuf dans une tasse-mesure et remplissez de lait aux 3/4. Ajoutez au premier mélange. Abaissez à environ 1/2 pouce d'épaisseur et découpez avec emporte-pièce enfantine. Déposez dans une lèchefrite graissée et cuisez à four très chaud (475° F.) environ 12 minutes. Donnez 16 biscuits.

Voilà votre garantie de succès en cuisine

Soirée récréative

Elle a été donnée par les Jocistes, lundi soir dernier à la Salle Paroissiale.

Les jocistes de la section Ste-Agnès ont donné une intéressante soirée récréative à l'occasion des Jours Gras. Elle avait lieu, lundi soir comme nous le disons plus haut, réunissant trois-cent cinquante personnes environ, dans la Salle Paroissiale, sous la présidence d'honneur de M. l'abbé Eustache Brault, curé de la paroisse. Les recettes organisation étaient destinées aux Oeuvres paroissiales.

Le programme fut réussi avec succès; il était sous l'habile direction de M. l'abbé Sylvio Bourque et comprenait: charts, musique, danses négres, sketches comiques. MM. Fernand Garant, violoniste et Honoré Baron, guitariste, avec la collaboration de trois sujets... négres pour le cirquant. M. Léopold Pilote, Robert et Luc Grenier, surent déridier l'auditoire l'égayant encore par leur musique entraînante.

Voici quel fut le programme complet au cours de cette soirée:

- 1-Musique: MM. Fernand Garant et Honoré Doyon. 2-Danses négres. 3-La "Reine de Zanzibar". 4-Danses négres. 5-"La Reine du Zanzibar" sketch comique. Interprètes: Louise Trépanier, Rose Bilo-deau, Marie Morel, Laurette Lessard, Rollande Pélipin. 6-"Ché le Photographe" sketch comique. Interprètes: Roland Grenier, Laurent Lessard, Réal Bernier, Armand Audet, Réal Desbiens. 7-"Youppé, Youppé, sur la Rivière", chant mimé. Interprètes: Louise Trépanier, Marie Morel, Laurent Lessard, Réal Desbiens, Arthur Poulin. 8-Intermède. 9-"Quand l'automne descend dans la vallée" et "Partons la Mer est belle", duettistes: Laurent Lessard et Arthur Poulin. 10-Danses négres. 11-Chanson de Cowboy: Gilles

Desbiens. 12-"Y'a des fleurs" et "La Romance de Paris" par Mlle Marie Morel. 13-"Le sourd", sketch comique. Interprètes: Laurent Lessard et Arthur Poulin. 14-Tirage des prix. 15-"Noiraude, la vache savante" qui parle, danse et chante. Sous le costume: Réal Desbiens, Normand Roy. Conduite par Léopold Pilote.

Les Radio-Concerts Canadiens

M. Roland Rancourt agissait comme maître de cérémonie. La J.O.C. et la J.O.C.F. nous prient de remercier cordialement par la voix de "L'Echo de Frontenac" toutes les personnes généreuses qui ont bien voulu leur accorder un si bel encouragement. Des le printemps q nous arrive, on vous reviendra avec, cette fois-ci, une séance dramatique. Qu'on se prépare donc pour cette grande occasion.

Dans nos registres paroissiaux

Baptêmes Le 26 janvier a été baptisé Marie Berthe Lucienne, née le 24 du mois courant, fille de Ovide Bouduc et de Laura Perreault, de cette paroisse. Parrain: Joseph Perreault, oncle de l'enfant et la marraine Annette Vallée, de Lac-Mégantic.

Le 26 janvier était baptisée Marie, Lisa, Francine, née le 23 du mois courant, fille de Roger Rosa et de Jeannette Fontaine, de St-Samuel. Parrain, Georges Fontaine, grand-père de l'enfant et la marraine, épouse du parrain, a été Angéline Guay de cette paroisse.

Le 27 janvier était baptisée Marie, Andrée, Denise, née le veille, fille de André Chouinard et de Marie Rodrigue, de Woburn. Parrain Séraphin Rodrigue, grand-père de l'enfant et la marraine Alma Allard, épouse du parrain, de Woburn.

Le 29 janvier a été baptisée Marie, Yvonne, Carole, née le veille, fille de Clément Rosa et de Simone Baron, de cette paroisse. Parrain Arthur Baron, grand-père de l'enfant, marraine Yvonne Labonville épouse du parrain, grand-mère du bébé.

Le 30 janvier a été baptisée Marie, Jacqueline, Ghislaine, née le 28 du mois courant, fille de Eugène Chouinard et de Augustine Roy, de Woburn. Parrain Narcisse Roy, oncle de l'enfant, marraine, Antonia Lafontaine, épouse du parrain, de Woburn.

Le 1er février était baptisé Joseph, Gérard, Marcel, né le même jour, fils de Philippe Roy et de Denise Giroux. Parrain Gérard Giroux, oncle de l'enfant, marraine, Fédélise Roy, épouse du parrain, de cette paroisse.

Le 1er février a été baptisé Joseph, Jean, Pierre, Yvon, né le même jour, fils de Rosaire Giguère et de Léona Leclerc, de cette paroisse. Parrain, Joseph Giguère, marraine Thérèse Brault, oncle et tante de l'enfant.

Le 2 février a été baptisé Joseph Napoléon, Réal, fils de Rosaire Côté et de Hermine Beaulé, né le même jour. Parrain Joseph Leblond, marraine Léa Beaulé, oncle et tante de l'enfant.

Le 9 février était baptisée Claudette, Hermance, Marie-Paule, née le 7 du mois, fille de Lorenzo Vachon et de Aurore Leclerc. Parrain Gérard Vachon, oncle et tante de l'enfant.

Le 9 février était baptisée Marie, Agnès, Micheline, née le 7 du même mois, fille de Evariste Plante et de Adrienne Gosselin, de cette paroisse. Parrain Léo Couture, marraine Agnès Plante, l'épouse du parrain.

Le 9 février a été baptisé Joseph Ovide, Antonio, fils de Ovide Desloges et de Valérie Fortier. Parrain: Rosaire Fortier, marraine Florence Trépanier, épouse du parrain, oncle et tante de l'enfant.

Le 9 février a été baptisé Joseph, Octave, Jean-Vital, fils de Philippe Sirois et de Irène Trépanier, de St-Léger. Parrain Octave Sirois, oncle de l'enfant; marraine Octavie St-Pierre, grand-

mère de l'enfant. Le 9 février a été baptisée Marie, Albéa, Jacqueline, née le même jour, fille de Noël Boulanger et Lilliane Plante de cette paroisse. Parrain Bertrand Plante, marraine Albéa Fredette, oncle et tante du bébé.

Le Vieux Clocher

Le chef d'orchestre des des Radio-Concerts Canadiens, Jean Deslauriers, prépare pour le 24, un autre de ces programmes de belle musique qui ont conquis la faveur des écouteurs. Rappelons que ces radio-concerts, réalisés par Paul Leduc, mettent à contribution le talent de deux des personnalités les plus populaires de la radio canadienne, Albert Duquesne et Roger Baulu.

Le même soir, les Radio-Concerts Canadiens, mis à l'horaire radiophonique par la Maison Molson's, présenteront aussi au vaste auditoire l'un des plus grands artistes que notre pays a produit. En effet, Alfred Pellan, s'était déjà corquis une place enviable avant la guerre, à Paris, où il représentait la peinture canadienne avec un éclat qu'elle n'avait pas connu en Europe, avant lui.

Le 9 février a été baptisée Marie, Albéa, Jacqueline, née le même jour, fille de Noël Boulanger et Lilliane Plante de cette paroisse. Parrain Bertrand Plante, marraine Albéa Fredette, oncle et tante du bébé.



Mlle Gouin sait comme c'est facile d'oublier que l'on se sert d'une "ligne commune" . . . et que, peut-être, l'autre abonné ronge son frein. Cheritablement, elle a l'œil sur l'horloge — et abrège la durée de ses appels.

ABONNÉS À "LIGNE DOUBLE", PRATIQUEZ L'ALTRUISME!

- 1. Soyez bref. 2. Epooez vos appels. 3. Donnez priorité aux appels d'urgence.



LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

Le 9 février a été baptisée Marie, Albéa, Jacqueline, née le même jour, fille de Noël Boulanger et Lilliane Plante de cette paroisse. Parrain Bertrand Plante, marraine Albéa Fredette, oncle et tante du bébé.

Le Vieux Clocher

Avez-vous participé au grand concours du "Vieux Clocher"? Si non, vous avez perdu plusieurs occasions de garnir l'intérieur de votre foyer de magnifiques pièces de l'artisanat canadien. Mais, consolez-vous, car le "Vieux Clocher" passera encore sur les ondes du réseau français de la Société Radio-Canada jusqu'au début d'avril.

"Le Vieux Clocher" est diffusé tous les lundis, mercredis et vendredis de 5 h. 30 à 5 h. 46 de l'après-midi par le poste CBF. Pour le bénéfice des auditeurs de Québec et de la région, le poste CBV retransmet cette série les mardis, jeudis et samedis, de 8 h. 30 à 8 h. 46 du matin.

Chacune des émissions du "Vieux Clocher" se termine par une question-concours à laquelle tous les auditeurs sont invités à répondre. Une lettre est tirée au hasard parmi toutes celles qui comportent la réponse exacte, et le gagnant ou la gagnante reçoit un magnifique prix; un couvre-lit artistique, une peinture à l'aiguille, un album de la Bonne Chanson, une statuette sculptée à la main, une pièce de poterie, etc.

Mais en plus de vous fournir l'occasion de remporter l'un de ces prix recherchés, n'oubliez pas que "Le Vieux Clocher" vous présente un roman radiophonique de grand intérêt. L'intrigue se déroule à Laval-sur-le-Fleuve, coquet village ressemblant à ceux qui s'échelonnent sur les rives du Saint-Laurent. Certes, les personnages sont fic-

"Chez Bertrand" vous invite! Out, je vous invite à visiter mon nouveau poste, ancien local de la Pharmacie Prévost, Rue Laval. Vous trouverez là quantité d'excellentes lignes d'épiceries de produits divers y compris les fameux produits "JITO". Nos prix sont raisonnables, notre service est prompt et courtois. BERTRAND PICARD, PROPRIÉTAIRE Lac Mégantic - Cté Frontenac

On arrête pour un PEPSI!

OUI, PEPSI-COLA EST PLUS GROS ET MEILLEUR!

Quatre fois... (suite de la page 2) Brunswick, 1621 (2,948); Québec, 22,611 (2,620); Ontario, 11,729 (641); Québec Central Railway, 3,607 (1,160); Manitoba, 7,018 (1,241); Saskatchewan, 14,587 (1,531); Alberta, 7,497 (1,753); Colombie-Britannique, 21,429 (7,242)

Grand choix de chaussures Vous le trouverez à notre magasin souliers d'enfants, une grande variété de lignes: pour la toilette, pour la classe. Elles joignent le confort à l'apparence, elles sont durables et économiques. Chaussez vos petits et vos plus grands confortablement à notre magasin. TAXI! Je profite de l'occasion pour informer le public que j'ai à sa disposition un service de taxi dans les limites de la ville. Pour vos voyages de courte distance, téléphonez: 152. Raoul Lavallee Marchand de Chaussures LAC-MÉGANTIC, Qué. Rue LAVAL

ATTENTION POUR VOTRE RAPPORT D'IMPOT M. Fernand LAPIERRE, A. P. A. Auditeur public accrédité autrefois de l'impôt sur le Revenu, sera à Lac Mégantic vers le 1er MARS Pour informations s'adresser chez LUCIEN LAPIERRE, Marchand Rue Villeneuve Tél: 194 - Lac Mégantic Fév. 13-jno

LES DOCTEURS: J. Aimé & Lionel Darche 92, rue King-O., Sherbrooke YEUX - OREILLES - NEZ - GORGE Lanettes fournies à délai de quelques heures.

PRENEZ UN PEPSI

ETUDE LEGALE DE Mtre Louis-Philippe Cliche L. L. L., Avocat du Barreau de St-François LAC MEGANTIC - Cté FRONTENAC

Eleurs de olailles Le succès dans l'élevage des poussins en vue de vendre cette viande sur nos marchés, repose dans le choix de vos sujets. C'est notre politique d'assurer à nos clients la plus entière satisfaction dans leurs achats faits à notre couvoir. Notre stock au complet vient de sujets inspectés par le gouvernement. Ecrivez-nous demandant notre liste de prix pour 1947 et notre catalogue français. MONKTON POULTRY FARMS, MONKTON, ONTARIO F. 6-18-20-27 - P.

La semaine prochaine, RADIO-CONCERTS CANADIEN sous la direction de JEAN DESLAURIERS vous présenteront comme invités spéciaux GÉRALD DESMARAIS basson chantante de renom ALFRED PELLAN peintre canadien réputé Poste CBF lundi, 24 février, 9 h. à 9 h. 45. Un hommage au talent de nos hommes et femmes célèbres et un encouragement à ceux qui suivront leurs traces. Orchestre de 45 musiciens, sous la direction de Jean Deslauriers, dans un choix des meilleures mélodies populaires ou classiques.

POUR TOUTES VOS CUISSONS EXIGEZ La Farine Robin Hood LE CHOIX DE 4 SUR 5 DES MENAGERES QUI GAGNENT DES PRIX POUR LES CUISSONS A LA MAISON

Petites Annonces

MANUFACTURE ET MAISON A VENDRE

Manufacture de portes et châssis possédant encore l'outillage nécessaire à la préparation du bois, située dans le quartier Agnès. Maison privée à proximité de la manufacture. Une occasion exceptionnelle pour quiconque désirerait se lancer dans l'industrie. S'adresser à :

BARTHELEMI ROY
27, rue Montcalm
Lac-Mégantic

J. 23-30
F. 6—J.N.O.

POSTE A LOUER

Un bon local pouvant servir à n'importe quel poste de commerce: salon de barbier, de coiffeuse, salle de billards, etc. à louer. S'adresser à :

J.-H. POIRIER
113, rue Laval
Lac-Mégantic, Qué.

Fév. 20-27
Mars 6-13-20

MAISON A VENDRE

Située près de Lac-Mégantic, sur le chemin de Woburn. Cette maison est à 2 étages, avec galerie de 10 pieds de largeur, sur trois faces. Pourrait servir de maison privée ou de vaste chalet.

Aussi, un Engin à gasoil "Desjardins" 5 forces et banc de scie, le tout neuf. Pour prix et conditions s'adresser à :

EUGENE FORTIER
R. R. No 2
LAC MEGANTIC

Fév. 13-20—p

LOYER DEMANDE

On demande loyer de 3 appartements ou plus, meublés ou non. Bas de maison de préférence. Gens respectables. S'adresser à :

R. BEAUDOIN,
TÉL: 236 W
Boite postale 690
LAC MEGANTIC

Fév. 13-20—p

MAISON A VENDRE

Bonne maison possédant deux logements au complet, le tout situé rue Laurier; bon garage; grandeur 30 x 36. Profitez de l'occasion et adressez-vous à :

JULES COUSINEAU
14, rue Laurier
LAC MEGANTIC

F. 13-20-27
M. 6—p

ARBRES D'ORNEMENTATION

Les personnes désireuses d'enlever les arbres de leur résidence sont priées de noter que nous offrons, gratuitement, des arbres d'ornementation de diverses sortes. Chaque personne a droit à deux arbres. On est prié de placer sa commande avant le 1er avril pour livraison en mai. Votre choix, dans les arbres suivants : Érable blanc 60 à 72 pouces de hauteur; épinette de Norvège 24 à 30 pouces de hauteur; pin mugha 24 à 30 pouces de hauteur; pin Sylvestre 24 à 30 pouces; cèdre blanc, 12 à 16 pouces. S'adresser à :

YVON ROY
Pour les clubs 4-H
19, Maisonneuve
LAC-MEGANTIC

F. 18—jno

AGENTS OU VENDEURS DEMANDES

Une opportunité vous est offerte de vous partir en affaires à votre propre compte. Ecrivez immédiatement tandis que nous avons encore de bons territoires.

LES PRODUITS FAMOUS Inc.
370, rue Guy
MONTREAL

F. 6-13-20-27

HOMMES DEMANDES

Voici votre chance ! La plus ancienne et la plus formidable compagnie au monde, se spécialisant dans la vente de nécessités quotidiennes, a quelques ouvertures pour hommes agressifs et ambitieux. Splendide revenu dès la première journée — produits avantageusement connus — clientèle stable. — Si vous jouissez d'une bonne réputation et possédez un équipement de voyage, vous êtes notre homme. Pouvons financer vos débuts. Pour plus amples détails, écrire à : La Compagnie J. R. Watkins, 2177 rue Masson, Montréal, 24, Dépt. Q-L-2.

COMMERCE DE CHAPEAUX A VENDRE

Voici une occasion magnifique pour la personne désireuse d'ouvrir un commerce ! Un stock de matériel servant à la confection des chapeaux : paille, fleurs, toile, broche, etc., bref tout ce qui entre dans la confection, le tout à vendre à des conditions favorables. S'adresser à :

Mme J.-P. ARGUIN
21, rue Papineau
Lac-Mégantic

Fév. 20-27—p

VOULEZ-VOUS UN BON REVENU ?

Demandez l'agence de nos 200 nécessités garanties pour vendre à domicile ! \$35.00 à \$60.00 par semaine, facilement. Il y a de bons territoires vacants. Si vous possédez une automobile elle peut servir à votre commerce comme à vos bons plaisirs ! Ecrivez-nous aujourd'hui même, sans aucune obligation de votre part !

FAMLEX
1600 Delorimier
Lac-Mégantic

F. 20

SABLAGE ET FINISSAGE DE PLANCHERS

Je suis à la disposition de ceux qui sont intéressés à faire sabler ou finir des planchers. Travail soigné et satisfaisant. Pour donner à vos planchers une apparence de neuf, adressez-vous à :

WILFRID LAMONTAGNE
Ches Delphis Vachon
Tél: Woburn 8
R. R. 1, Lac-Mégantic.

r-31

REPRESENTANT DEMANDE

Soyez maître de vous-même, sans patron, pas d'horloge à pointer; vous êtes votre propre maître; nos agents établissent leur propre salaire en vendant nos quelques 400 produits d'utilités domestiques. Il nous reste quelques bons territoires. Venez vous renseigner chez :

J.-H. POIRIER
Gérant de district
113 rue Laval
Lac-Mégantic

Fév. 20—J.N.O.

POUSSINS BRAY

Des couvoirs Bray parvient la nouvelle que les demandes de poussins ont été considérables pour livraison en février et mars. On a ajouté cependant qu'on pourra disposer d'une certaine quantité supplémentaire. Qu'on se hâte donc de placer ses commandes. Nous avons poussins d'un jour, petits coqs, poussins plus âgés, aussi poulettes New-Hampshire, L.S. x N.H. et Black Australorps. Placez vos commandes immédiatement même si vous désirez livraison plus tard. Agent :

W. BELLEFLEUR
C. P. 525
Lac-Mégantic

SERVANTE DEMANDEE

Une famille de trois personnes seulement demande servante et offre bon salaire. S'adresser à :

Mme Julien COUSINEAU
rue Frontenac
Lac-Mégantic

F. 20—p

BONS POUSSINS ET POUSSINS GRATUITS

Lisez ce que M. Broadhurst, de Joliette, Qué., dit au sujet de nos poussins : "Le 30 avril 1946. Vos 208 poussins reçus en excellente condition. Pas un n'est mort au cours du transport. Depuis leur arrivée, j'en ai perdu un seul. C'est le plus vigoureux groupe de poussins encore jamais acheté et je dois ajouter que je fais l'élevage des poussins depuis plus de 40 ans."

Commandez dès MAINTENANT et assurez-vous les meilleurs succès. Voici nos prix : Rocks barés \$12.00; poulettes \$21.00; leghorns blanches \$12.00; poulettes \$24.00; rocks blanches \$15.00; poulettes \$25.00; leghorns bruns \$14.00; poulettes \$25.00; rocks rouges (hybride) \$12.00; poulettes \$21.00; leghorns rocks mêlés (hybride) \$12.00; poulettes \$25.00. Vous recevez en plus des poussins gratis.

GODDARD CHICK HATCHERY
Britannia Heights,
ONTARIO.

N. 7—J.N.O.

Notes locales

Après avoir manifesté de la malice, février est devenu plus doux. Sa température de la dernière semaine a été, en effet, plus favorable que celle des jours précédents et tout laisse prévoir qu'elle continuera de s'améliorer allant jusqu'à nous donner des signes avant-coureurs du printemps.

Il y avait réunion, chez les membres de notre administration municipale mardi soir dernier. Ce fut une soirée bien remplie dont nous donnons un rapport détaillé ailleurs dans notre présente édition. Nous sommes entrés hier, mercredi, dans le Saint Temps du Carême. En grand nombre, les paroissiens ont assisté aux offices et se sont présentés à la balustrade pour y recevoir les cendres bénites. Depuis nous sommes dans la Sainte Quarantaine.

MM. A. Lavoie, W. Kucharsky Denis Rodrigue et N. E. Boisseau, du département de publicité, préparé à la publication de l'annuaire téléphonique, de Montréal, ont passé quelques jours en notre ville dans l'intérêt de l'ouvrage qu'ils publient.

Mme Henri Tremblay et Mlle Lili Tremblay, sa fille, sont de retour d'un voyage à Sherbrooke. Mlle Maria Lachance, institutrice, se rendait à Québec, récemment où elle assistait à la réunion du bureau fédéral de l'Association des Institutrices.

M. J. N. O. Poulin a visité à St Georges, récemment, Madame G. Poulin, sa mère. Mme Yvon Perreault et sa fille Andrée ont passé une semaine à Trenton, Ontario, les invités de M. et Mme Patrice Laverdière leurs parents.

M. Paul Leblanc, Mme Joseph Savoie, M. et Mme Raoul Giguère sont de retour d'un voyage à Cornwall, Ontario, où ils ont assisté au service et aux funérailles de feu M. Téléphore Pitre, un parent. M. Lac Mercure, étudiant à l'Université d'Ottawa, a passé une fin de semaine dans la famille de M. et Mme L. L. Mercure, ses parents.

M. J. Alfred Roy, manufacturier d'eaux gazeuses, se rendait à Montréal aux premiers jours de la semaine, où il assistait à une convention des embouteilleurs de la province.

Mlle Claire Royer est de retour de Val Racine où elle a passé une quinzaine l'invitée de M. et Mme Adrien Robidas.

Mlle Esther Girard se rendait à Montréal récemment, à l'occasion du service anniversaire de son frère M. Paul Girard.

M. et Mme Adrien Robidas, de Val Racine, étaient de passage à Lac-Mégantic, par affaires, ces jours derniers.

M. Emile Trudeau est retourné à Piopolis après avoir fait un séjour à l'hôpital St-Joseph de notre ville. Monsieur Trudeau a subi une délicate opération et il est aujourd'hui en excellente voie de guérison.

M. Jean-Luc Huot du Séminaire de St-Victor a visité la famille de M. et Mme Jos. Huot, ses parents.

M. Jean-Luc Brulotte, de Courcelles a visité la famille de M. et Mme Albert Brulotte, ses parents ainsi que Mlle Jeannine Gosselin.

Étaient à Lac-Mégantic, mercredi, à l'occasion du service et des funérailles de feu Mme Bernadette Lapierre: M. et Mme Sylvio Lapierre, de Cookshire, Mlle Clarisse Lapierre, de Richmond, Mlle Angèle Michaud, de Victoriaville, M. et Mme Théodore Gignac, de Webster, Mass., M. et Mme Fernand Lapierre, de Montréal, Mme Fabien Beaudoin, de Montréal, Mme Géron Demers, de Montréal, M. et Mme Lionel Lapierre de Sherbrooke, Mlle Simone Fréchette, de Montréal, Mlle Rose-Anne Coulombe, de Stornoway, Mlle Délia Coulombe, de Stornoway, MM. Arthur et Alfred Coulombe de Stornoway, M. et Mme Roméo Rousseau, de Stornoway, Mlles Legerde de Stornoway, M. Breton, de Stornoway et autres.

EMPLACEMENT A VENDRE

Emplacement de chalet, 100 x 100, à vendre. S'adresser à :
19, MAISONNEUVE
TÉL: 258-J
LAC MEGANTIC
F. 18—jno

COMMERCE A VENDRE

Voulez-vous conduire votre propre commerce? Une occasion vous est offerte ici. Adressez-vous pour obtenir le nom du poste concerné à "L'Écho de Frontenac" 26 rue Frontenac Lac-Mégantic
F. 18-20-P

CONSIDÉREZ CES FAITS AVANT D'ACHETER UN BRÛLEUR À L'HUILE

Notre garantie de cinq ans repose sur une longue expérience et une réputation de premier ordre.



SILENT GLOW BRÛLEUR À L'HUILE

EN 1919 Débuts au Canada. Nous fabriquons le premier brûleur à l'huile canadien. Nous comptons maintenant 16 années d'expérience dans la fabrication, au Canada, de brûleurs à l'huile.

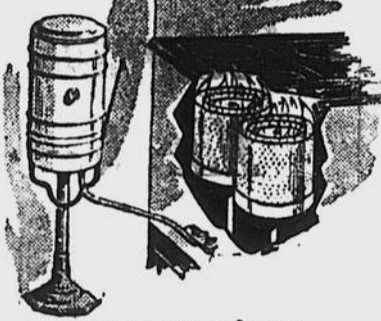
EN 1930 Le brûleur à l'huile Silent Glow reçoit l'approbation du Canadian Home Journal et de Chatelaine.

EN 1932 Le Silent Glow fut le premier brûleur à l'huile à être approuvé par le Conseil national de recherches d'Ottawa.

EN 1933 Les modèles de luxe furent approuvés par la Canadian Standards Association, immeuble de Recherches nationales, Ottawa.

EN 1946

CHALEUR PLUS RAPIDE, PLUS FACILE, PLUS PROPRE, DANS VOTRE POÊLE



PRIX DE DÉTAIL
MODÈLE STANDARD \$45.50
MODÈLE DE LUXE \$50.00
(y compris l'installation)

En vente chez:

Raoul Giguère
LAC MEGANTIC
41, rue Frontenac — Tél: 166-J
LAC-MEGANTIC

Citoyen bien connu qui disparaît

M. Zéphirin Roy est décédé, à Lac-Mégantic, à l'âge de 75 ans. — Service et funérailles.

Lundi matin, on conduisait à sa dernière demeure, les restes mortels d'un citoyen bien connu et très estimé dans la personne de M. Zéphirin Roy, dont le décès est survenu après une longue maladie, le 14 février dernier. Il était âgé de 75 ans.

Musicien accompli, Monsieur Roy affectionnait cet art pour lequel il se dépensait sans compter, non seulement ses loisirs mais encore son temps le plus précieux. La maladie força notre regretté concitoyen à prendre un repos mérité, il y a quelques années, son talent musical ne s'arrêta pas à

et Monsieur Roy continua de le laisser au service de ses concitoyens, de sa ville en s'intéressant à notre fanfare locale qu'il dirigea avec beaucoup de maîtrise et grand succès.

Professeur depuis 1916 alors que la fanfare qui existait déjà était incorporée sous le nom de "Philharmonie de Mégantic", il continua de la diriger jusqu'à ces dernières années alors qu'il céda sa place à M. Arthur Roy, qui en est encore le directeur.

Il serait sans doute à propos de donner quelques détails sur le corps musical auquel s'intéressa durant de si nombreuses années feu M. Zéphirin Roy. Le 29ème jour d'octobre 1916 une assemblée était tenue au magasin de M. Jos. Dion. C'était la première convoquée en vue de réorganiser notre fanfare. C'est à cette occasion qu'elle reçut le nom de "La Philharmonie de Mégantic". M. J. E. Letellier fut nommé président actif de la fanfare. On remarquait encore à cette assemblée MM. Docteur Victor Lincourt, Wilfrid Audet, J. E. Perreault, Jos. Girard, Delphis Goulet, Napoléon Girard, J. D. Bonin, Léonidas Châteauneuf, Louis Lebel, J. C. H. René. Au cours de cette réunion, M. l'abbé J. E. Choquette, curé de Lac-Mégantic, fut nommé aumônier de la fanfare, cependant que les membres honoraires étaient choisis parmi les personnes de la ville à cette époque, G. M. Stearns, le docteur G. S. Grégoire.

Le local était situé au premier étage de l'Hôtel de Ville. L'année suivante, en 1917, de nouvelles recrues vinrent s'ajouter aux premiers. Mentionnons les noms de MM. Alyre St-Pierre, Joseph Dion, fils, Cyrille Poulin, Alfred Pilote, J. D. Bissou, Napoléon Mercier, Wilfrid Lemieux, J. E. Paradis, Jos. E. Lachance, Roméo Villeneuve, Léon Morel, Arthur Drouin, Alfred Pilote, Oscar Savard. Trois ans plus tard, en 1920, d'autres musiciens assurèrent les membres de la fanfare de leur collaboration. C'étaient MM. Antonio Couture, Adélaïde Drouin, L. Philippe Lemin, Denis Roy, Arthur Roy, Delphis Goulet, Paul Levasseur, Jos. C. Roy, Adélar Cormier, Philippe Laroche, R. Marceau. Et la fanfare continuait d'exister. En 1921 et en 1922 les nouveaux musiciens membres de la fanfare étaient MM. J. E. Desjardins (dentiste), le major J. J. Gendreau, Denis René, Hector Durand, Emile Laporte, Armand Morissette, Léon Lavoye, Yvano St-Pierre.

Les membres de la fanfare de Lac-Mégantic, ont rendu lundi un dernier hommage à leur regretté ex-professeur. A cette occasion M. J. Emile Perreault un des membres de la première heure agissait comme directeur. On remarquait encore un des plus anciens membres dans la personne de M. Alfred Pilote. Le corps médical précédait la dépouille mortelle et il était devancé de trois jeunes garçons dont un portant le costume rouge garni de galons noirs, le costume de la fanfare, alors que le second portait le costume bleu avec pantalons blancs, autre costume de la fanfare. Le troisième portait la bague, gravée aux initiales du professeur défunt don qui lui avait été fait en 1937 par les membres d'alors.

Le service fut chanté à 9 heures par M. le Curé Eustache Brault, assisté de MM. les abbés Louis Bouffard et Paul Gagnon, comme diacre et sous-diacre. M. l'abbé Bouffard fit la levée du corps. Les

Leblanc & Frère

annoncent l'ouverture de leur
ETAL DE BOUCHER

Des viandes de choix, des poissons de qualité vous sont offerts, et un service aussi empressé que courtois vous attend à notre magasin.

Votre visite est sollicitée et nous assurerons la continuation de votre patronage chez :

LEBLANC & FRÈRE
TEL. 159-W — LAC MEGANTIC

porteurs d'honneur étaient MM. le Notaire De Lourdes Lippé, L. Philippe Cliche, avocat, J. Pierre Bellet, William Poirier, Arthur Morissette et Joseph Dion. Le cercueil était porté par MM. Arthur Girard, Ernest Michaud, Alphonse Cauchon, Cyrille Baillargeon, Eugène Grenier, Alphonse Grenier. La quête fut faite, durant le service par MM. Alphonse Cauchon et Cyrille Baillargeon.

A la sortie de l'église, au moment où se reformait le cortège qui devait reconduire à sa dernière demeure feu Monsieur J. Z. Roy, la fanfare fit entendre la marche funèbre "Veritas"; c'était là, un digne adieu que les musiciens faisaient à leur confrère et directeur disparu.

Peu Monsieur Roy laisse pour pleurer sa perte son épouse, née Zélia Royer; cinq enfants dont quatre fils et une fille: MM. Antonio Roy, de Québec, Denis Roy, du Cap de la Madeleine, Léo-Paul Roy, de Disraéli et Arthur Roy de notre ville, Mlle Bernadette Roy, de Lac-Mégantic; ses petits-enfants: le bébé Lorenzo Roy, de Québec, MM. Jean Roy et Paul Roy, de Québec, MM. Jacques Roy et Jean-Guy Roy, de Disraéli, Mlles Claudette Roy, de Disraéli, Yvette Roy, de Québec et Odette Roy, du Cap de la Madeleine.

Né à St-Sébastien de Frontenac il habitait Lac-Mégantic depuis 45 ans. Nous prions les membres de la famille en deuil d'accepter l'expression de nos sincères condoléances.

Il se classe bon premier

M. Wilfrid Fortin, agent d'assurances et représentant de la Compagnie Alliance Nationale qui s'est classé bon premier sur douze concurrents dans le district de Sherbrooke durant la période comprise entre le 1er et le 31 janvier. Notre concitoyen en sortant ainsi vainqueur décroche une magnifique coupe, offerte par la compagnie.

Lors d'une entrevue que nous a-

Wilfrid Fortin

AGENT D'ASSURANCES

Représentant régional de
L'ALLIANCE NATIONALE

Assurance-vie
Aussi, assurances générales :
Feu, automobile, accident, maladie, vie, etc.
62, rue Papineau — Tél: 204-J
LAC-MEGANTIC

THEATRE BIJOU MEGANTIC
Programme de la semaine 23 février au 1er mars

DIMANCHE 2 — 6.45 — 9.30 Film français MIRIELLE BALIN dans MALARIA AU MEME PROGRAMME J. PORTER dans BETTY CO-ED	LUN. MAR. 8 heures Grand Musical JOHN GARFIELD dans l'un de ses plus grands succès, à l'écran, avec JOHN CRAWFORD dans Humoresque CARTOONS et COMEDIE	MERC. JEU. 8 heures FERNANDEL dans ACROBATE 2ème attraction Dock of New-York	VEN. SAM. 8 heures EDMOND LOWE BRENDA JOYCE dans The Enchanted Forest attraction supplémentaire Dolores Del-Rio dans Portrait of Maria
---	---	--	---